

OBJET : Enseignement secondaire spécialisé de forme 3 organisé par la Communauté française.

Horaires hebdomadaires des trois phases - Horaires de la formation professionnelle des trois phases.

Réseaux : CF
Niveaux et services : Secondaire (Spéc)
Période : A partir du 1^{er} septembre 2008

- Aux directions des établissements dispensant l'enseignement secondaire spécialisé organisé par la Communauté française.

Pour information :

- Aux membres du Service d'Inspection de l'enseignement spécialisé ;
- Aux directions des Hautes Ecoles organisées par la Communauté française ;
- Aux membres du Service d'Inspection des centres P.M.S. ;
- Aux directions des centres P.M.S. spécialisés de la Communauté française ;
- Aux directeurs des internats et des homes d'accueil de la Communauté française ;
- A la directrice du Centre d'autoformation et de formation continuée des personnels de l'enseignement de la Communauté française.

Autorité : Directeur général adjoint

Signataire : Jean STEENSELS

Gestionnaires : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française

Personne-ressource :

Guy Fosty - bureau 1G54
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 - 1000 Bruxelles

Circulaire : administrative

Documents à renvoyer : non

Référence facultative : 381/2008/259

Mot clé : horaires

Nombre de pages : texte : 35

Bruxelles, le 23/06/2008

II/JS/GF/381/2008/259
Guy FOSTY : ☎ 02/690.81.19.

Vous trouverez ci-jointes les modalités d'organisation de l'année scolaire 2008-2009.

La nouvelle organisation de la forme 3 de l'enseignement spécialisé, telle que prévue par le décret du 3 mars 2004, concerne tous les élèves relevant de cette forme 3. Les nouvelles grilles ci-jointes sont donc applicables pour tous les élèves.

Les métiers repris ci-après sous l'article 342 donnent droit à une attestation de compétences acquises jusqu'à l'approbation par le Gouvernement d'un profil de formation correspondant qui débouchera sur un certificat de qualification.

La circulaire n° 1897 du 11 juin 2007 (353/2007/259) est abrogée au 1^{er} septembre 2008.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique

Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage
du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française

**ENSEIGNEMENT SPECIALISE ORGANISE PAR LA
COMMUNAUTE FRANCAISE**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE FORME 3

HORAIRES HEBDOMADAIRES DES TROIS PHASES

***HORAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DES TROIS PHASES***

381/2008/259

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ ORGANISÉ PAR LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

**ENSEIGNEMENT DE
FORME 3**

HORAIRES HEBDOMADAIRES DES TROIS PHASES

	PHASE 1		PHASE 2 (1)	PHASE 3 (1)
	<i>1 obs.</i>	<i>Secteur</i>	<i>Groupe prof</i>	<i>Métier</i>
Religion-Morale	2	2	2	2
Formation de base	18	14	9	9
Français (2)	5	4	3	3
Mathématique (3)	5	4	3	3
Éducation physique	4	4	3	2
Éducation plastique (4)	2	0 à 2	0	0
Éducation musicale (4)	2	0 à 2		
Éducation sociale (5)	0	0	0	1
Formation professionnelle (6)	12	15	21	23
Activités au choix (7)	3 ou 4	4 ou 5	3 ou 4	1 ou 2
Éducation sociale (5)	0 à 2	0 à 2	0 à 2	0 ou 1
Langue Moderne (8)	0 à 2	0 à 2	0 à 2	0 ou 1
Activités liées au projet d'établissement (9)	0 à 4	0 à 4	0 à 4	0 à 2
Activités de soutien pédagogique (10)	0 à 4	0 à 4	0 à 4	0 à 2
TOTAL	35/36	35/36	35/36	35/36

(1) Pour des raisons pédagogiques évidentes, le regroupement d'élèves entre différentes phases est à éviter.
Le regroupement des élèves de 1^{ère} observation et des phases 1 (secteur), 2 ou 3 n'est pas autorisé.

(2) Les activités du cours de français doivent rencontrer les compétences-seuils de français mais aussi les compétences prioritaires d'histoire et d'actualité.

Le professeur de français gère la répartition hebdomadaire des périodes de cours et assume la responsabilité de cette gestion.

(3) Les activités du cours de mathématique doivent rencontrer les compétences-seuils de mathématique mais aussi les compétences prioritaires de science et de géographie.

Le professeur de mathématique gère la répartition hebdomadaire des périodes de cours et assume la responsabilité de cette gestion.

(4) Dans la phase 1 (secteur professionnel), le libre choix est laissé au chef d'établissement entre le cours d'éducation plastique et le cours d'éducation musicale. Néanmoins, un des deux cours d'éducation artistique (éducation plastique ou éducation musicale) sera organisé avec un maximum de 2 périodes

(5) L'éducation sociale s'inscrit dans la logique des orientations reprises par le décret du 24 juillet 1997 (missions de l'enseignement) et comporte essentiellement l'éducation à la citoyenneté.

(6) En 1^{ère} observation, la formation professionnelle comporte des cours représentatifs de minimum 2 secteurs professionnels avec un minimum de 4 périodes par cours.

(7) Les activités au choix de l'établissement permettent d'ajuster l'enseignement aux intérêts et aux projets des élèves.
Elles conduisent chaque établissement à prendre en compte des données liées aux profils de formation spécifiques de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3.
Pour un même élève et pendant la durée de la phase, il est nécessaire d'assurer la continuité du choix adopté.

(8) Dans le cadre des activités au choix, le cours de langue moderne peut être :

- d'une période lorsque ce cours est organisé dans la formation professionnelle ;
- de 2 périodes lorsque ce cours n'est pas organisé dans la formation professionnelle.

(9) Activités liées au projet d'établissement :

- exploitation de l'outil informatique ;
- cours lié(s) à la formation professionnelle ;
- activités liées à l'éducation physique et sportive ;
- activités liées à l'éducation artistique ;
- ...

Si l'établissement choisit d'organiser une(des) période(s) liée(s) à la formation professionnelle, elle(s) doit(doivent) être attribuée(s) à un professeur assurant déjà des activités de la formation professionnelle.

(10) Les activités de soutien pédagogique doivent être attribuée(s), en fonction de leur destination, à un professeur assurant déjà une activité de la formation de base ou de la formation professionnelle.

Remarque importante

Lors de la communication des attributions et horaires, il est impératif que chaque professeur ait connaissance des différents cours à dispenser qui sont repris à son horaire, particulièrement en ce qui concerne la formation technique et professionnelle.

AGRONOMIE	8
Horticulture.....	8
Ouvrier jardinier/Ouvrière jardinière (47).....	8
Ouvrier/Ouvrière en exploitation horticole (47).....	8
INDUSTRIE	10
Construction métallique	10
Ferronnier/Ferronnière (47).....	10
Mécanique : garage	10
Ouvrier mécanicien/Ouvrière mécanicienne pour cycles et petits engins	10
(342 – QP)	10
Aide mécanicien/Aide mécanicienne garagiste (47).....	10
Mécanique : carrosserie - tôlerie.....	11
Préparateur/Préparatrice de travaux de peinture en carrosserie (47)	11
Tôlier/Tôlière en carrosserie (47)	11
Peintre en carrosserie (47).....	11
CONSTRUCTION	14
Construction – gros œuvre.....	14
Maçon/Maçonne (47)	14
Ouvrier carreleur/Ouvrière carreleuse (47)	14
Paveur/Paveuse (47)	14
Bois.....	15
Monteur - Placeur/Monteuse - Placeuse d'éléments menuisés (47)	15
Équipement du bâtiment	15
Monteur/Monteuse en sanitaire (47)	15
Monteur/Monteuse en chauffage (47)	15
Parachèvement du bâtiment	16
Ouvrier/Ouvrière en peinture du bâtiment (47).....	16
Ouvrier plafonneur/Ouvrière plafonneuse (47).....	16
Ouvrier - poseur/Ouvrière – poseuse de revêtements souples de sols (47)	16
Couverture du bâtiment	17
Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques (47).....	17
Maintenance	17
Ouvrier/Ouvrière d'entretien du bâtiment et de son environnement (47).....	17
HÔTELLERIE – ALIMENTATION	20
Restauration.....	20
Commis de cuisine (47)	20
Commis de salle (47)	20
Ouvrier polyvalent/Ouvrière polyvalente en restauration rapide (342 – QP)	20
Boulangerie – pâtisserie	21
Ouvrier/Ouvrière en boulangerie – pâtisserie (342 – QP)	21
HABILLEMENT – TEXTILE	23
Habillement.....	23
Ouvrier retoucheur/Ouvrière retoucheuse (47)	23
Piqueur polyvalent/Piqueuse polyvalente (47)	23
ARTS APPLIQUÉS	26
Imprimerie – reliure	26
Ouvrier/Ouvrière en imprimerie (342 – QP)	26
Ouvrier/Ouvrière en imprimerie – reliure (342 – QP).....	26

Reliure – encadrement.....	26
Ouvrier/Ouvrière en reliure – encadrement (342 – QP)	26
Ouvrier/Ouvrière en reliure (342 – QP)	27
Encadreur/Encadreuse (47)	27
ÉCONOMIE	29
Travaux de magasin	29
Auxiliaire de magasin (47).....	29
Équipier/Equipière logistique (47)	29
Travaux de bureau.....	30
Assistant/Assistante de réception – téléphoniste (47).....	30
Encodeur/Encodeuse de données (47).....	30
SERVICE AUX PERSONNES.....	33
Services sociaux et familiaux	33
Aide ménager/Aide ménagère (47)	33
Aide logistique en collectivités (47)	33
Ouvrier/Ouvrière en blanchisserie – nettoyage à sec (47)	34
Technicien de surface - nettoyeur/Technicienne de surface - nettoyeuse (47)	34

Secteur professionnel 1 : AGRONOMIE

Première phase (secteur)	Deuxième phase	Troisième phase																																							
AGRONOMIE	Horticulture	Ouvrier jardinier/Ouvrière jardinière (47)																																							
<table border="1"> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier (2) - TP Horticulture</td> <td>PP</td> <td>[12 ou 15] 12 ou 15</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> </table>	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier (2) - TP Horticulture	PP	[12 ou 15] 12 ou 15	TOTAL		15	<table border="1"> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (horticulture, entretien des parcs et jardins)</td> <td>PP</td> <td>[18 ou 21] 18 ou 21</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">21</td> </tr> </table>	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (horticulture, entretien des parcs et jardins)	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	TOTAL		21	<table border="1"> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Entretien des parcs et jardins - Cours complémentaire(s) (3)</td> <td>PP PP</td> <td>[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">23</td> </tr> </table> <table border="1"> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Ouvrier/Ouvrière en exploitation horticole (47)</td> </tr> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture - Cours complémentaire(s) (3)</td> <td>PP PP</td> <td>[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">23</td> </tr> </table>	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Entretien des parcs et jardins - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	TOTAL		23	Ouvrier/Ouvrière en exploitation horticole (47)			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3	TOTAL		23
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																							
Pratique du métier (2) - TP Horticulture	PP	[12 ou 15] 12 ou 15																																							
TOTAL		15																																							
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																							
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (horticulture, entretien des parcs et jardins)	PP	[18 ou 21] 18 ou 21																																							
TOTAL		21																																							
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																							
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Entretien des parcs et jardins - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3																																							
TOTAL		23																																							
Ouvrier/Ouvrière en exploitation horticole (47)																																									
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																							
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3																																							
TOTAL		23																																							
<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. Ces cours techniques ne peuvent pas être choisis comme cours complémentaires.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p>																																							

Secteur professionnel 2 : INDUSTRIE

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
INDUSTRIE			Construction métallique			Ferronnier/Ferronnière (47)		
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier (2) (3) : - TP mécanique (4) - TP garage (4) - TP carrosserie (4) - TP cycle – moto – petit engin (4)	PP PP PP PP	[12 ou 15] 0 à 9 0 à 9 0 à 9 0 à 9	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Constructions métalliques (3)	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Ferronnerie - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		23
			Mécanique : garage			Ouvrier mécanicien/Ouvrière mécanicienne pour cycles et petits engins (342 – QP)		
			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
			Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Garage (4)	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP cycle-moto-petit engin - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
			TOTAL		21	TOTAL		23
						Aide mécanicien/Aide mécanicienne garagiste (47)		
						Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
						Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Garage - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
						TOTAL		23

Mécanique : carrosserie - tôlerie		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Carrosserie	PP	[18 ou 21] 18 ou 21
TOTAL		21

Préparateur/Préparatrice de travaux de peinture en carrosserie (47)		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Préparation de peinture - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

Tôlier/Tôlière en carrosserie (47)		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Tôlerie - Cours complémentaire (s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

Peintre en carrosserie (47)		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Peinture de carrosserie - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. (2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier. (3) Choix d'au moins 2 cours pour garantir l'approche professionnelle polyvalente et au minimum 3 périodes hebdomadaires par cours choisi. (4) Cours à choisir en priorité avec le(s) groupe(s) professionnel(s) de la deuxième phase. 	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. (2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier. (3) Ce cours comprend les compétences d'ajustage, d'usinage et de soudage. (4) Ce cours comprend les compétences d'entretien de cycles, de petits moteurs et de véhicules. 	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. (2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier. (3) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.
--	--	---

Secteur professionnel 3 : CONSTRUCTION

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
CONSTRUCTION			Construction – gros œuvre			Maçon/Maçonne (47)		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier (2) (3) : - TP Bois (4) - TP Construction – gros œuvre (4) - TP Equipement du bâtiment (4) - TP Parachèvement du bâtiment (4) - TP Couverture (4) - TP Horticulture (5)	PP PP PP PP PP PP	[12 ou 15] 0 à 9 0 à 9 0 à 9 0 à 9 0 à 9 0 ou 4	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Construction-gros œuvre (3)	PP	[18 ou 21] 18 ou 21	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Construction - gros oeuvre - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		23
						Ouvrier carreleur/Ouvrière carreleuse (47)		
						Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
						Pratique du métier y compris les stages (2): - TP Carrelage - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
						TOTAL		23
						Paveur/Paveuse (47)		
						Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
						Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Pavage - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
						TOTAL		23

	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Bois</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Bois</td> <td>PP</td> <td>18 ou 21</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>21</td> </tr> </tbody> </table>	Bois			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Bois	PP	18 ou 21	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Monteur - Placeur/Monteuse - Placeuse d'éléments menuisés (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP montage de structures menuisées (3) - Cours complémentaire(s) (7)</td> <td>PP PP</td> <td>17 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>23</td> </tr> </tbody> </table>	Monteur - Placeur/Monteuse - Placeuse d'éléments menuisés (47)			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP montage de structures menuisées (3) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	17 à 23 0 ou 3	TOTAL		23												
Bois																																						
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Bois	PP	18 ou 21																																				
TOTAL		21																																				
Monteur - Placeur/Monteuse - Placeuse d'éléments menuisés (47)																																						
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP montage de structures menuisées (3) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	17 à 23 0 ou 3																																				
TOTAL		23																																				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Équipement du bâtiment</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Travaux sur tuyauterie</td> <td>PP</td> <td>18 ou 21</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>21</td> </tr> </tbody> </table>	Équipement du bâtiment			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Travaux sur tuyauterie	PP	18 ou 21	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Monteur/Monteuse en sanitaire (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Sanitaire (4) - Cours complémentaire(s) (7)</td> <td>PP PP</td> <td>17 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>23</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Monteur/Monteuse en chauffage (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Chauffage (4) - Cours complémentaire(s) (7)</td> <td>PP PP</td> <td>17 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>23</td> </tr> </tbody> </table>	Monteur/Monteuse en sanitaire (47)			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Sanitaire (4) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	17 à 23 0 ou 3	TOTAL		23	Monteur/Monteuse en chauffage (47)			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Chauffage (4) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	17 à 23 0 ou 3	TOTAL		23
Équipement du bâtiment																																						
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Travaux sur tuyauterie	PP	18 ou 21																																				
TOTAL		21																																				
Monteur/Monteuse en sanitaire (47)																																						
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Sanitaire (4) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	17 à 23 0 ou 3																																				
TOTAL		23																																				
Monteur/Monteuse en chauffage (47)																																						
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																																				
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Chauffage (4) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	17 à 23 0 ou 3																																				
TOTAL		23																																				

Parachèvement du bâtiment

Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Parachèvement du bâtiment (4)	PP	[18 ou 21] 18 ou 21
TOTAL		21

Ouvrier/Ouvrière en peinture du bâtiment (47)

Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Peinture - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

Ouvrier plafonneur/Ouvrière plafonneuse (47)

Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Plafonnage - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

Ouvrier - poseur/Ouvrière - poseuse de revêtements souples du sol (47)

Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Revêtements des sols - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		23

	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Couverture du bâtiment</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Couverture</td> <td>PP</td> <td>18 ou 21</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>21</td> </tr> </tbody> </table>	Couverture du bâtiment			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Couverture	PP	18 ou 21	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Couverture - Cours complémentaire(s) (7)</td> <td>PP PP</td> <td>17 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>23</td> </tr> </tbody> </table>	Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques (47)			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Couverture - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	17 à 23 0 ou 3	TOTAL		23
Couverture du bâtiment																										
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																								
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Couverture	PP	18 ou 21																								
TOTAL		21																								
Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques (47)																										
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																								
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Couverture - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP	17 à 23 0 ou 3																								
TOTAL		23																								
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Maintenance</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (5) - TP Construction – gros oeuvre - TP Parachèvement du bâtiment - TP Bois (6)</td> <td>PP PP PP PP</td> <td>5 ou 6 3 ou 4 3 ou 4 7 ou 8</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>21</td> </tr> </tbody> </table>	Maintenance			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (5) - TP Construction – gros oeuvre - TP Parachèvement du bâtiment - TP Bois (6)	PP PP PP PP	5 ou 6 3 ou 4 3 ou 4 7 ou 8	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Ouvrier/Ouvrière d'entretien du bâtiment et de son environnement (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (5) - TP Construction – gros oeuvre - TP Parachèvement du bâtiment - TP Bois (6) - Cours complémentaire(s) (7)</td> <td>PP PP PP PP PP</td> <td>4 à 6 3 ou 4 3 ou 4 7 à 9 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>23</td> </tr> </tbody> </table>	Ouvrier/Ouvrière d'entretien du bâtiment et de son environnement (47)			Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (5) - TP Construction – gros oeuvre - TP Parachèvement du bâtiment - TP Bois (6) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP PP PP PP	4 à 6 3 ou 4 3 ou 4 7 à 9 0 ou 3	TOTAL		23
Maintenance																										
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																								
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (5) - TP Construction – gros oeuvre - TP Parachèvement du bâtiment - TP Bois (6)	PP PP PP PP	5 ou 6 3 ou 4 3 ou 4 7 ou 8																								
TOTAL		21																								
Ouvrier/Ouvrière d'entretien du bâtiment et de son environnement (47)																										
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, lecture de plans) (1)	CT	0 ou 3																								
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Horticulture (5) - TP Construction – gros oeuvre - TP Parachèvement du bâtiment - TP Bois (6) - Cours complémentaire(s) (7)	PP PP PP PP PP	4 à 6 3 ou 4 3 ou 4 7 à 9 0 ou 3																								
TOTAL		23																								

<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. (2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier. (3) Choix d'au moins 2 cours pour garantir l'approche professionnelle polyvalente et au minimum 3 périodes hebdomadaires par cours choisi. (4) Cours à choisir en priorité avec le(s) groupe(s) professionnel(s) de la deuxième phase. (5) Cours préparant au choix du groupe professionnel "Maintenance". 	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. (2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier. (3) Ce cours comprend les compétences de maçonnerie, de carrelage et de pavage. (4) Ce cours comprend les compétences de peinture en bâtiment, de plafonnage et de recouvrement des murs et des sols (5) Les compétences de ce cours concernent l'entretien des espaces autour du bâtiment. (6) L'intitulé bois comprend l'entretien de menuiserie et l'aménagement de locaux. 	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier. (2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier. (3) Les compétences de ce cours concernent le montage et le placement d'éléments menuisés. (4) Ce cours comprend les compétences de montage (5) Les compétences de ce cours concernent l'entretien des espaces autour du bâtiment. (6) L'intitulé bois comprend l'entretien de menuiserie et l'aménagement de locaux. (7) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.
---	--	---

Secteur professionnel 4 : HÔTELLERIE – ALIMENTATION

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
HÔTELLERIE – ALIMENTATION			Restauration			Commis de cuisine (47)		
Cours techniques Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2	Cours techniques Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité)(1)	CTPP/CT	0 ou 2	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 3
Formation à la vie quotidienne (éducation familiale et sanitaire)	CTPP/CT	1	Formation à la vie quotidienne (éducation familiale et sanitaire)	CTPP/CT	1	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[20 ou 23]
Pratique du métier (2) :		[12 ou 14]	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[18 ou 20]	- TP Cuisine	CTPP/PP	17 à 23
- TP Cuisine (4)	CTPP/PP	6 à 8	- TP Cuisine (3)	CTPP/PP	8 à 12	- TP Salle (3)	CTPP/PP	0 ou 3
- TP Salle (5)	CTPP/PP	0 ou 4	- TP Salle (3)	CTPP/PP	4 à 8			
- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	2	- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	2 ou 3			
- TP Boulangerie-pâtisserie (3)	CTPP/PP	0 ou 4						
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		23
						Commis de salle (47)		
						Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 3
						Pratique du métier y compris les stages (2) :		[20 ou 23]
						- TP Salle	CTPP/PP	17 à 23
						- TP Cuisine (3)	CTPP/PP	0 ou 3
						TOTAL		23
						Ouvrier polyvalent/Ouvrière polyvalente en restauration rapide (342 – QP)		
						Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/PP	0 ou 2
						Pratique du métier y compris les stages (2) :		[21 ou 23]
						- TP Cuisine	CTPP/PP	6 ou 8
						- TP Salle	CTPP/PP	6 à 9
						- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	6
						- Cours complémentaire(s) (4)	CTPP/PP	0 ou 3
						TOTAL		23

	<p style="text-align: center;">Boulangerie – pâtisserie</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">CT</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">0 ou 2</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Boulangerie – pâtisserie - TP Maintenance des locaux et des matériels</td> <td style="text-align: center;">PP PP</td> <td style="text-align: center;">[19 ou 21] 17 ou 19 2</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">21</td> </tr> </table>	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Boulangerie – pâtisserie - TP Maintenance des locaux et des matériels	PP PP	[19 ou 21] 17 ou 19 2	TOTAL		21	<p style="text-align: center;">Ouvrier/Ouvrière en boulangerie – pâtisserie (342 – QP)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">CT</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">0 ou 2</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Boulangerie – pâtisserie (5) - TP Maintenance des locaux et des matériels - Cours complémentaire(s) (4)</td> <td style="text-align: center;">PP PP PP</td> <td style="text-align: center;">[21 ou 23] 15 à 17 2 ou 3 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">23</td> </tr> </table>	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Boulangerie – pâtisserie (5) - TP Maintenance des locaux et des matériels - Cours complémentaire(s) (4)	PP PP PP	[21 ou 23] 15 à 17 2 ou 3 0 ou 3	TOTAL		23
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																		
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Boulangerie – pâtisserie - TP Maintenance des locaux et des matériels	PP PP	[19 ou 21] 17 ou 19 2																		
TOTAL		21																		
Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																		
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Boulangerie – pâtisserie (5) - TP Maintenance des locaux et des matériels - Cours complémentaire(s) (4)	PP PP PP	[21 ou 23] 15 à 17 2 ou 3 0 ou 3																		
TOTAL		23																		
<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Le cours de « boulangerie-pâtisserie » est organisé uniquement si le groupe professionnel de 2ème phase « boulangerie - pâtisserie » est programmé dans l'établissement.</p> <p>(4) Les 6 ou 8 heures de cuisine sont organisées obligatoirement dans le cas où le seul groupe professionnel « restauration » est organisé en phase 2</p> <p>(5) Les 4 heures de salle sont organisées obligatoirement dans le cas où le seul groupe professionnel « restauration » est programmé en phase 2</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Le choix du nombre de périodes dans les cours de cuisine et de salle dépendra du métier organisé en 3^e phase.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Ce cours choisi en complément de la formation n'a pas de compétences certificatives. Il ne peut donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p> <p>(4) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p> <p>(5) Y compris décoration professionnelle</p>																		

Secteur professionnel 5 : HABILLEMENT – TEXTILE

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
HABILLEMENT – TEXTILE			Habillement			Ouvrier retoucheur/Ouvrière retoucheuse (47)		
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)	CTPP/CT	0 ou 3	Techniques du métier (technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)	CTPP/CT	0 ou 3	Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)	CTPP/CT	0 ou 3
Pratique du métier (2) : - TP habillement	CTPP/PP	[12 ou 15] 12 ou 15	Éducation plastique (3)	CS	1	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Habillement (3) - Cours complémentaire(s) (5)	CTPP/PP CTPP/PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		23
						Piqueur polyvalent/Piqueuse polyvalente (47)		
						Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité, dessin technique) (1)	CTPP/CT	0 ou 3
						Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Habillement (4) - Cours complémentaire(s) (5)	CTPP/PP CTPP/PP	[20 ou 23] 17 à 23 0 ou 3
						TOTAL		23

<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de dessin technique ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de dessin technique ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Les compétences de ce cours concernent l'éducation plastique orientée</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de dessin technique ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Les compétences de ce cours concernent les retouches</p> <p>(4) Les compétences de ce cours concernent le piqûrage.</p> <p>(5) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle.</p> <p>Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p>
---	--	---

Secteur professionnel 6 : ARTS APPLIQUÉS

Première phase (secteur)	Deuxième phase	Troisième phase																																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">ARTS APPLIQUÉS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 2</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier (2) :</td> <td></td> <td>[13 ou 15]</td> </tr> <tr> <td>- TP Imprimerie</td> <td>PP</td> <td>4 ou 5</td> </tr> <tr> <td>- TP Reliure</td> <td>PP</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>- TP Encadrement</td> <td>PP</td> <td>4 ou 5</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>15</td> </tr> </tbody> </table>	ARTS APPLIQUÉS			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier (2) :		[13 ou 15]	- TP Imprimerie	PP	4 ou 5	- TP Reliure	PP	5	- TP Encadrement	PP	4 ou 5	TOTAL		15	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Imprimerie – reliure</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 2</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) :</td> <td></td> <td>[19 ou 21]</td> </tr> <tr> <td>- TP Imprimerie</td> <td>PP</td> <td>10 ou 11</td> </tr> <tr> <td>- TP Reliure</td> <td>PP</td> <td>9 ou 10</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>21</td> </tr> </tbody> </table>	Imprimerie – reliure			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[19 ou 21]	- TP Imprimerie	PP	10 ou 11	- TP Reliure	PP	9 ou 10	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Ouvrier/Ouvrière en imprimerie (342 – QP)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 2</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) :</td> <td></td> <td>[21 ou 23]</td> </tr> <tr> <td>- TP Imprimerie</td> <td>PP</td> <td>18 à 23</td> </tr> <tr> <td>- Cours complémentaire(s) (3)</td> <td>PP</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>23</td> </tr> </tbody> </table>	Ouvrier/Ouvrière en imprimerie (342 – QP)			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[21 ou 23]	- TP Imprimerie	PP	18 à 23	- Cours complémentaire(s) (3)	PP	0 ou 3	TOTAL		23
ARTS APPLIQUÉS																																																											
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																																									
Pratique du métier (2) :		[13 ou 15]																																																									
- TP Imprimerie	PP	4 ou 5																																																									
- TP Reliure	PP	5																																																									
- TP Encadrement	PP	4 ou 5																																																									
TOTAL		15																																																									
Imprimerie – reliure																																																											
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																																									
Pratique du métier y compris les stages (2) :		[19 ou 21]																																																									
- TP Imprimerie	PP	10 ou 11																																																									
- TP Reliure	PP	9 ou 10																																																									
TOTAL		21																																																									
Ouvrier/Ouvrière en imprimerie (342 – QP)																																																											
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																																									
Pratique du métier y compris les stages (2) :		[21 ou 23]																																																									
- TP Imprimerie	PP	18 à 23																																																									
- Cours complémentaire(s) (3)	PP	0 ou 3																																																									
TOTAL		23																																																									
		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Ouvrier/Ouvrière en imprimerie – reliure (342 – QP)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 2</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) :</td> <td></td> <td>[21 ou 23]</td> </tr> <tr> <td>- TP Imprimerie</td> <td>PP</td> <td>9 à 12</td> </tr> <tr> <td>- TP Reliure</td> <td>PP</td> <td>9 à 11</td> </tr> <tr> <td>- Cours complémentaire(s) (3)</td> <td>PP</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>23</td> </tr> </tbody> </table>	Ouvrier/Ouvrière en imprimerie – reliure (342 – QP)			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[21 ou 23]	- TP Imprimerie	PP	9 à 12	- TP Reliure	PP	9 à 11	- Cours complémentaire(s) (3)	PP	0 ou 3	TOTAL		23																																				
Ouvrier/Ouvrière en imprimerie – reliure (342 – QP)																																																											
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																																									
Pratique du métier y compris les stages (2) :		[21 ou 23]																																																									
- TP Imprimerie	PP	9 à 12																																																									
- TP Reliure	PP	9 à 11																																																									
- Cours complémentaire(s) (3)	PP	0 ou 3																																																									
TOTAL		23																																																									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Reliure – encadrement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 2</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) :</td> <td></td> <td>[19 ou 21]</td> </tr> <tr> <td>- TP Reliure</td> <td>PP</td> <td>10 ou 11</td> </tr> <tr> <td>- TP Encadrement</td> <td>PP</td> <td>9 ou 10</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>21</td> </tr> </tbody> </table>	Reliure – encadrement			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[19 ou 21]	- TP Reliure	PP	10 ou 11	- TP Encadrement	PP	9 ou 10	TOTAL		21	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Ouvrier/Ouvrière en reliure – encadrement (342 – QP)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td>CT</td> <td>0 ou 2</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) :</td> <td></td> <td>[21 ou 23]</td> </tr> <tr> <td>- TP Reliure</td> <td>PP</td> <td>9 à 12</td> </tr> <tr> <td>- TP Encadrement</td> <td>PP</td> <td>9 à 11</td> </tr> <tr> <td>- Cours complémentaire(s) (3)</td> <td>PP</td> <td>0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>23</td> </tr> </tbody> </table>	Ouvrier/Ouvrière en reliure – encadrement (342 – QP)			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) :		[21 ou 23]	- TP Reliure	PP	9 à 12	- TP Encadrement	PP	9 à 11	- Cours complémentaire(s) (3)	PP	0 ou 3	TOTAL		23																		
Reliure – encadrement																																																											
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																																									
Pratique du métier y compris les stages (2) :		[19 ou 21]																																																									
- TP Reliure	PP	10 ou 11																																																									
- TP Encadrement	PP	9 ou 10																																																									
TOTAL		21																																																									
Ouvrier/Ouvrière en reliure – encadrement (342 – QP)																																																											
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																																																									
Pratique du métier y compris les stages (2) :		[21 ou 23]																																																									
- TP Reliure	PP	9 à 12																																																									
- TP Encadrement	PP	9 à 11																																																									
- Cours complémentaire(s) (3)	PP	0 ou 3																																																									
TOTAL		23																																																									

		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">Ouvrier/Ouvrière en reliure (342 – QP)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td style="text-align: center;">CT</td> <td style="text-align: center;">0 ou 2</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Reliure - Cours complémentaire(s) (3)</td> <td style="text-align: center;">PP PP</td> <td style="text-align: center;">[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">23</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">Encadreur/Encadreuse (47)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)</td> <td style="text-align: center;">CT</td> <td style="text-align: center;">0 ou 2</td> </tr> <tr> <td>Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Encadrement - Cours complémentaire(s) (3)</td> <td style="text-align: center;">PP PP</td> <td style="text-align: center;">[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">23</td> </tr> </tbody> </table>	Ouvrier/Ouvrière en reliure (342 – QP)			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Reliure - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3	TOTAL		23	Encadreur/Encadreuse (47)			Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2	Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Encadrement - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3	TOTAL		23
Ouvrier/Ouvrière en reliure (342 – QP)																										
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																								
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Reliure - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3																								
TOTAL		23																								
Encadreur/Encadreuse (47)																										
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CT	0 ou 2																								
Pratique du métier y compris les stages (2) : - TP Encadrement - Cours complémentaire(s) (3)	PP PP	[21 ou 23] 18 à 23 0 ou 3																								
TOTAL		23																								
<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) La méthode de travail (CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(3) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p>																								

Secteur professionnel 7 : ÉCONOMIE

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
ÉCONOMIE			Travaux de magasin			Auxiliaire de magasin (47)		
Français (1)	CG	2	Français (1)	CG	2	Français (1)	CG	2
Mathématique (1)	CG	2	Mathématique (1)	CG	2	Mathématique (1)	CG	2
Sciences économiques/Cours commerciaux (2)	CG/CT	2	Éducation plastique (2)	CS	0 ou 1	Éducation plastique (2)	CS	0 ou 1
			Sciences économiques/Cours commerciaux (3)	CG/CT	2	Sciences économiques/Cours commerciaux (3)	CG/CT	2
Pratique du métier :		[9]	Néerlandais et/ou anglais	CG	0 ou 2	Néerlandais et/ou anglais	CG	0 ou 2
- TP Travaux de magasin	PP	2 à 5				Pratique du métier, y compris les stages :		[14 à 17]
- TP Travaux de bureau	PP	2 à 5	Pratique du métier, y compris les stages :		(12 à 15)	- TP Travaux de magasin (4)	PP	12 à 15
- TP Utilisation de l'outil informatique	PP (CG/CS)	2	- TP Travaux de magasin	PP	10 à 15	- TP Utilisation de l'outil informatique	PP	2
			- TP Utilisation de l'outil informatique	PP (CG/CS)	2		(CG/CS)	
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		23
						Équipier/Equipière logistique (47)		
						Français (1)	CG	2
						Mathématique (1)	CG	2
						Éducation plastique (2)	CS	0 ou 1
						Sciences économiques/Cours commerciaux (3)	CG	2
						Néerlandais et/ou anglais	CG	0 ou 2
						Pratique du métier, y compris les stages :		[14 à 17]
						- TP Travaux de magasin (5)	PP	12 à 15
						- TP Utilisation de l'outil informatique	PP (CG/CS)	2
						TOTAL		23

Travaux de bureau		
Français (1)	CG	2
Mathématique (1)	CG	2
Sciences économiques/Cours commerciaux (3)	CG/CT	2
Néerlandais et/ou anglais	CG	0 à 4
Pratique du métier, y compris les stages :		[11 à 15]
- TP Travaux de bureau	PP	7 à 11
- TP Utilisation de l'outil informatique	PP (CG/CS)	4
TOTAL		21

Assistant/Assistante de réception – téléphoniste (47)		
Français (1)	CG	3
Mathématique (1)	CG	3
Sciences économiques/Cours commerciaux (3)	CG	2
Néerlandais et/ou anglais	CG	0 à 4
Pratique du métier, y compris les stages :		[11 à 15]
- TP Travaux de bureau (6)	PP	7 à 11
- TP Utilisation de l'outil informatique	PP (CG/CS)	4
TOTAL		23

Encodeur/Encodeuse de données (47)		
Français (1)	CG	3
Mathématique (1)	CG	3
Sciences économiques/Cours commerciaux (3)	CG	2
Néerlandais et/ou anglais	CG	0 à 4
Pratique du métier, y compris les stages :		[8 à 11]
- TP Travaux de bureau	PP	8 à 11
- TP Utilisation de l'outil informatique	PP (CG/CS)	4
TOTAL		23

<p>(1) Ces périodes sont obligatoirement attribuées au professeur qui assure le cours de la formation de base.</p> <p>(2) L'intitulé du cours sera choisi en fonction de sa classification. Les compétences de ce cours concernent les éléments de commerce</p>	<p>(1) Ces périodes sont obligatoirement attribuées au professeur qui assure le cours de la formation de base.</p> <p>(2) Les compétences de ce cours concernent l'éducation plastique orientée.</p> <p>(3) L'intitulé du cours sera choisi en fonction de sa classification. Les compétences de ce cours concernent les éléments de commerce</p>	<p>(1) Ces périodes sont obligatoirement attribuées au professeur qui assure le cours de la formation de base.</p> <p>(2) Les compétences de ce cours concernent l'éducation plastique orientée.</p> <p>(3) L'intitulé du cours sera choisi en fonction de sa classification. Les compétences de ce cours concernent les éléments de commerce</p> <p>(4) Les compétences de ce cours sont centrées sur les travaux en magasin, la réserve de marchandises et la vente</p> <p>(5) Les compétences de ce cours sont centrées sur les travaux en dépôt de marchandises et en magasin.</p> <p>(6) Les compétences de ce cours sont relatives à la réception des personnes et des messages et à la téléphonie.</p>
--	--	--

Secteur professionnel 8 : SERVICES AUX PERSONNES

Première phase (secteur)			Deuxième phase			Troisième phase		
SERVICE AUX PERSONNES			Services sociaux et familiaux			Aide ménager/Aide ménagère (47)		
Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2	Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2	Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2
Formation à la vie quotidienne (2) (éducation familiale et sanitaire)	CTPP/CT	1	Formation à la vie quotidienne (2) (éducation familiale et sanitaire)	CTPP/CT	2	Formation à la vie quotidienne (2) (éducation familiale et sanitaire)	CTPP/CT	2
Pratique du métier (3) :		[12 ou 14]	Pratique du métier y compris les stages (3) :		[17 ou 19]	Pratique du métier y compris les stages (3) :		[19 ou 21]
- TP Cuisine	CTPP/PP	3	- TP Cuisine	CTPP/PP	5	- TP Maintenance du linge	CTPP/PP	4 à 8
- TP Maintenance du linge	CTPP/PP	3 ou 4	- TP Maintenance du linge	CTPP/PP	5 ou 6	- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	12 ou 13
- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	3 ou 4	- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	5 ou 6	- TP Cuisine (5)	CTPP/PP	0 ou 3
- TP Habillement	CTPP/PP	3	- TP Habillement	CTPP/PP	2			
TOTAL		15	TOTAL		21	TOTAL		23
						Aide logistique en collectivités (47)		
						Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2
						Formation à la vie quotidienne (2) (éducation familiale et sanitaire)	CTPP/CT	2
						Pratique du métier y compris les stages (3) :		[19 ou 21]
						- TP Maintenance du linge	CTPP/PP	4 ou 5
						- TP Maintenance des locaux et des matériels (4)	CTPP/PP	12 à 16
						- TP Cuisine (5)	CTPP/PP	0 ou 3
						TOTAL		23

		Ouvrier/Ouvrière en blanchisserie – nettoyage à sec (47)		
		Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2
		Pratique du métier y compris les stages (3) :		[21 ou 23]
		- TP Maintenance du linge	CTPP/PP	18 à 23
		- Cours complémentaire(s) (6)	CTPP/PP	0 ou 3
		TOTAL		23
		Technicien de surface - nettoyeur/Technicienne de surface - nettoyeuse (47)		
		Techniques du métier (Technologie, hygiène et sécurité) (1)	CTPP/CT	0 ou 2
		Pratique du métier y compris les stages (3) :		[21 ou 23]
		- TP Maintenance des locaux et des matériels	CTPP/PP	18 à 23
		- Cours complémentaire(s)(6)	CTPP/PP	0 ou 3
		TOTAL		23

<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) Les compétences de ce cours concernent l'éducation familiale et sanitaire.</p> <p>(3) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) Les compétences de ce cours concernent l'éducation familiale et sanitaire.</p> <p>(3) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p>	<p>Les cours techniques, supports indispensables de la pratique du métier, sont prioritairement attribués aux professeurs qui assurent les cours correspondants de pratique professionnelle.</p> <p>(1) Si les cours de technologie, d'hygiène et sécurité ne sont pas organisés, les compétences reprises dans les différents référentiels correspondants sont obligatoirement intégrées et développées dans le(s) cours de pratique du métier.</p> <p>(2) Les compétences de ce cours concernent l'éducation familiale et sanitaire. Les activités de ce cours rencontrent aussi les compétences de déontologie et des relations humaines</p> <p>(3) La méthode de travail (CTPP/CT) est comprise dans les périodes de pratique du métier.</p> <p>(4) Les activités de ce cours rencontrent aussi les compétences relatives aux travaux de collectivités</p> <p>(5) Ce cours choisi en complément de la formation n'a pas de compétences certificatives. Il ne peut donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p> <p>(6) Ces périodes doivent être consacrées à des activités relevant de la formation professionnelle. Les cours choisis en complément de la formation n'ont pas de compétences certificatives. Ils ne peuvent donc pas intervenir lors des délibérations pour la délivrance du certificat de qualification.</p>
--	--	--